



Communiqué de presse, 15 janvier 2015

Comment améliorer encore la sécurité des médicaments ?

Toute utilisation d'un médicament peut conduire à des effets indésirables. Il est donc nécessaire qu'à toutes les étapes, de la conception du produit à son usage par le patient, le bénéfice apporté par le médicament soit mis en balance avec les risques auxquels il expose.

La sécurité doit être au cœur de toute réflexion sur les actions à mener en matière scientifique et thérapeutique, lors de la conception, la prescription, l'usage et la surveillance du médicament.

- *En amont, avant l'enregistrement et la commercialisation*, de nouvelles méthodes d'étude peuvent permettre de relier certaines réactions aux médicaments à des profils génétiques spécifiques. Ces progrès scientifiques permettent désormais de mieux prévoir les effets secondaires, en définissant plus précisément les populations et les personnes à risques à partir de simples tests génétiques.

- *Après la commercialisation*, la surveillance des effets des médicaments repose sur l'éducation des patients et les progrès à réaliser en pharmacovigilance dans l'évaluation de la sécurité en vie réelle mais aussi dans la prévention des effets indésirables, sachant qu'ils sont évitables dans près de 50% des cas.

- *Sur toute la chaîne*, de la conception à la distribution et au suivi, la qualité de la formation des professionnels, celle de l'information des patients et de la communication, notamment à travers les médias, conditionnent au plus haut point la sécurité d'usage du médicament.

C'est pourquoi l'Académie des sciences, l'Académie nationale de médecine et l'Académie nationale de pharmacie unissent leurs compétences lors d'une séance commune sur ce thème, le mardi 20 janvier 2015 **.

Une réflexion préalable à la tenue de cette séance commune permet déjà de formuler des premières pistes de recommandations :

- 1- déterminer de manière plus approfondie, avant la mise sur le marché, des variations génétiques susceptibles d'influencer la réponse aux médicaments, grâce à des tests pharmacogénétiques préalablement validés ;
- 2- mettre en place une pharmacovigilance plus clinique et orientée sur le patient, et moins sur le produit ;
- 3- mener un programme national visant à décrire l'usage et l'impact des dix classes pharmaco-thérapeutiques les plus utilisées en France, axé sur l'usage inapproprié des médicaments ;
- 4- inclure les notions de base de l'évaluation en vie réelle dans le cursus des études de santé ;
- 5- développer une information de référence indépendante, dans une formulation accessible, afin de répondre à certaines incompréhensions légitimes, voire à des inquiétudes trop souvent suscitées par des messages et des titres réducteurs ;
- 6- lever tous les obstacles à l'utilisation des bases de données accumulées par l'Assurance maladie et l'administration hospitalière afin de conduire les études statistiques permettant de valider les hypothèses soulevées par les résultats de la pharmacovigilance.

**** La sécurité des médicaments**

Mardi 20 janvier 2015, de 9h à 17h30, à l'Académie nationale de médecine, 16 rue Bonaparte - Paris 6^e

Programme en ligne sur les sites respectifs :

http://www.academie-sciences.fr/activite/conf/interacad_200115.pdf

<http://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2014/10/20.01.15-Programme-au-15.12.14.pdf>

http://www.acadpharm.org/dos_public/Programme_sEcuritE_141210_MAJ_101214.pdf

Contacts presse

Académie des sciences

Marie-Laure Moinet - 01 44 41 45 51
presse@academie-sciences.fr

Académies nationales de médecine et de pharmacie

Nicole Priollaud - 01 45 25 33 17 / 06 09 48 50 38
nicole.priollaud@wanadoo.fr